



Bouillon

et ses villages

Une Commune proche de vous !

Bulletin communal d'information n°7 – Mars 2024

« Nous vous
présentons
nos meilleurs
vœux pour
2024 ! »



Commune de
Bouillon

Bulletin communal d'information
n°7 – mars 2024

**Administration communale
de Bouillon**

Place Ducale, 1
6830 BOUILLON
www.bouillon.be

Imprimé
4000 exemplaires

Directeur de publication
Patrick ADAM

Administration et rédaction
Ville de Bouillon

Conception
communication@bouillon.be
Sébastien PIRLOT

Mise en page et impression
Lorgé Imprimeur

Prochaine publication
Juin 2024

Table des matières

EDITO	3
FINANCES	
Le budget 2024 de la Ville de Bouillon	4
TRAVAUX	
Quelques infos utiles concernant notre réseau d'eau	7
Bilan des inondations survenues en janvier 2024 sur le territoire de la Commune de Bouillon	8
ADMINISTRATION	
Vœux communaux 2024	9
Vous êtes citoyen européen résidant en Belgique ?	10
Des services communaux à votre écoute	11
SOCIAL	
L'ASBL « <i>La Source</i> », une cascade de ressources	12
Formation en orientation professionnelle	12
Plan de cohésion sociale (PCS) : le « <i>Repair Café</i> », c'est reparti !	14
CITOYENNETE	
Salles communales à votre disposition : actualisation !	15
ENVIRONNEMENT	
Le projet LIFE « <i>Connexions</i> », actif dans la Commune de Bouillon	16
Le frelon asiatique : un danger pour l'environnement !	17
Les journées wallonnes de l'eau	17
10 ^{ème} édition du Grand Nettoyage : inscrivez-vous !	18
Le fauchage tardif, mode d'emploi !	19
Promenades : rénovation des équipements touristiques en cours	20
Formation pour les citoyens : la taille des arbres fruitiers	20
Petit rappel : obligation d'entretien des trottoirs et du caniveau	20
CULTURE	
Harmonie « <i>L'Union Bouillonnaise</i> » : une histoire écrite depuis près de 80 ans... voire bien plus encore !	21
La Halle du « <i>Bouillon Blanc</i> » (Sensenruth) : programmation mars-juin 2024	21
CPAS	
Le Service de médiation de dettes du CPAS de Bouillon	22
Le Plan d'Action Préventive en matière d'Energie (PAPE)	22
Le Service des repas à domicile	23
Des difficultés avec vos factures d'eau ? Faites appel au Fonds Social de l'Eau (FSE)	23
Le Fonds SocioCulturel (FSC) et la lutte contre la pauvreté infantile	23
INFOS DIVERSES	
Croix-Rouge : don de sang – dates des prochaines collectes	24
ONE : horaire des consultations sur Bouillon	24
Pose de panneaux acoustiques dans la salle du tennis de table	24

Editorial



Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Cher(e)s habitant(e)s
de la Ville de Bouillon,

communale.

L'occasion de découvrir quelques informations concernant notre réseau d'eau, mais aussi sur les élections européennes ou bien encore les numéros de téléphone utiles pour contacter nos Services communaux.

Ce nouvel opus de « *Bouillon et les villages* » sera également l'occasion de vous présenter les activités menées par l'ASBL « *La Source* » et un nouveau projet concernant les Seniors qui habitent sur le territoire de la Commune. Autre bonne nouvelle : la relance du « *Repair Café* », initié par le Plan de Cohésion Sociale (PCS).



La thématique environnementale occupe par ailleurs une place importante dans ce Bulletin : y sont abordés le projet « *Life Connexions* », les « *Journées wallonnes de l'eau* », la 10^{ème} édition du « *Grand Nettoyage* » de printemps, une présentation de ce qu'est le fauchage tardif, la rénovation des équipements touristiques dans le cadre des promenades, une formation pour les citoyens en matière de taille des arbres fruitiers, sans compter des informations sur les dangers du frelon asiatique et un rappel concernant l'obligation pour les citoyens d'entretenir les trottoirs et caniveau situés devant leur maison d'habitation.

Quelques pages sont aussi consacrées à la présentation de l'Harmonie officiant sur notre Com-

mune, à la programmation du « *Bouillon Blanc* » ainsi qu'une actualisation complète des salles de villages et de leurs responsables.

Enfin, pour terminer ce copieux menu, vous découvrirez les dernières informations concernant le CPAS de la Ville de Bouillon.

Comme vous pourrez le lire en feuilletant « *Bouillon et les villages* », nous sommes une « *Commune qui bouge !* ».

*Vous réitérant
mes meilleurs
vœux pour
2024, je vous
souhaite une
bonne lecture
de ce nouveau
numéro.*



Patrick Adam
Bourgmestre

Permettez-moi tout d'abord, comme le veut la tradition, de vous présenter mes meilleurs vœux à l'occasion de cette année nouvelle, 2024, qui s'ouvre à nous. Puisse celle-ci vous rapporter tout ce que vous désirez, et ce, tant sur le plan affectif, familial que professionnel !

2023 s'est terminée sur les chapeaux de roue : après le vote des modifications budgétaires et du budget 2024, de nombreux événements, comme « *la Magie de Noël* », se sont succédé jusqu'aux fêtes de fin d'année.

2024, elle, a commencé par les inondations importantes, dont nous nous serions bien passés et qui ont touché notre territoire communal. A cet égard, je tenais à remercier le Service communal des travaux et la Zone de secours qui, durant ces moments difficiles, sont venus en aide aux habitants sinistrés avec abnégation et sens du devoir. Ils n'ont compté ni leurs efforts ni leurs heures !

S'agissant plus spécifiquement du présent Bulletin communal, vous trouverez dans celui-ci, comme à l'accoutumée, de nombreuses informations pratiques dans différents domaines touchant à la vie





Patrick Adam
Bourgmestre en charge du Budget
et des Finances

Le budget 2024 de la Ville de Bouillon

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter les grandes lignes de notre budget 2024, tant au niveau du budget ordinaire (= dépenses courantes) que de l'extraordinaire (= investissements et grands travaux).

Dans la continuité des années précédentes, le Collège communal de la Ville de Bouillon a souhaité mettre en œuvre des budgets 2024 réalistes et sans nouveaux impacts sur le portefeuille des contribuables.

BUDGET ORDINAIRE

Comme c'est le cas depuis maintenant 2018, aucun impôt n'a été augmenté, ni au niveau des centimes additionnels au Précompte Immobilier ni à l'Impôt sur les Personnes Physiques.

De même, la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers (pour rappel, la Région wallonne nous oblige à l'équilibre budgétaire sur ce poste) restera identique. Un véritable tour de force, car de nombreuses décisions prises par les autorités supérieures (Fédéral, Région) s'imposent souvent aux Communes (exemples : les risques qui planent autour de l'intercommunale VIVALIA, la forte augmentation de la dotation de la Zone de secours, etc.). Cela engendre des coûts supplémentaires sans qu'il y ait souvent une contrepartie financière desdites autorités !

La bonne tenue de ce budget 2024 s'explique par une gestion budgétaire pointue et par une optimisation des moyens (**le tourisme va enfin contribuer directement au budget communal, à travers l'Odyssée de lumière (175.000 €), le camping communal (95.000 €), les mobil-homes, etc.**). En effet, par rapport au budget 2023 (adapté en novembre dernier), on observe une évolution notable de certaines recettes :

- › + 60.000 € du Fonds des communes ;
- › + 145.000 € en matière de précompte immobilier.

En dépenses, nous avons (toujours par rapport au budget 2023, initial) :

- › Un maintien de l'action pour de l'entretien courant en matière de voiries communales ;
- › Un réaménagement sur base du principe de l'équité des subsides culturels et en matière de jeunesse ;
- › + 25.000 € pour la lutte contre le dérèglement climatique (= projet POLLEC) ;
- › Une augmentation des moyens dans la lutte contre les incivilités environnementales, avec une montée en puissance des moyens (humains, logistiques et juridiques) de notre agent constatateur ;
- › + 10.000 € concernant l'aménagement et la mise en évidence de l'arboretum, en partenariat avec le Parc naturel national ;
- › Une hausse des dépenses de personnel en raison des indexations et le maintien des chèques-repas ;
- › Un maintien des moyens de l'entretien des parcs publics par entreprises (105.000 €) ;
- › + 30.000 € pour l'achat de matériel destiné à la lutte contre les inondations ;
- › Une hausse des moyens pour l'entretien de nos murs communaux ;
- › Une hausse de 114.000 € vers le CPAS, destinée notamment en grande partie à la couverture du déficit de la Maison de repos pour nos Seniors.





Notre bonne santé financière nous permet de passer de débiteur (= demandeur d'argent) à créateur (= épargnant à qui est proposé quelques placements à court terme), ce qui est un exploit en ces temps difficiles pour cause d'inflation et d'explosion des coûts énergétiques. Cela mérite d'être souligné ! En plus, des moyens conséquents seront dégagés dans le cadre du budget 2024 :

- › 5.000 € pour l'art en rue. En effet, Bouillon a été retenue par le Gouvernement wallon comme Ville allant accueillir le projet triennal de l'art en rue, après Liège, Mons, Charleroi et Namur ! Une sacrée reconnaissance au niveau artistique ! Après avoir été parmi les Communes les plus à la pointe dans le domaine du tourisme (exemple : Odyssée de Lumière), du patrimoine (exemple : Journées 2023 du patrimoine wallon), sportif (exemple : commune pilote pour les 1^{ères} descentes en VTT dans la forêt), 2024 sera l'année de l'art et de la culture ;
- › Une aide pour le monde du cinéma afin qu'il perdure ;
- › Une aide pour la programmation artistique musical, notamment celle du « Bouillon Blanc » ;
- › Une amplification de l'aide à la Maison des Jeunes de Bouillon ;
- › Une aide de 20.000 € pour l'action « récolte des pneus usagés » dans le monde agricole.

Malgré tout cela, nous avons encore réussi à transférer de l'ordinaire vers l'extraordinaire près de 600.000 €. Nous avons aussi évité de puiser dans nos réserves et provisions. Celles-ci permettront de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues (VIVALIA, Service Régional d'Incendie, inflation, etc.).



Nos réserves sont confortables :
 Réserves ordinaires : 267.948,12 €
 Provisions diverses : 883.232,85 €
 Réserves extraordinaires : 443.320,90 €

Soit un total « mis en réserve » de 1.594.501,87 € !





BUDGET EXTRAORDINAIRE

S'agissant du budget extraordinaire : des investissements pour près de 6,5 millions d'euros sont budgétisés pour 2024, **dont 3 dossiers très importants (le Casino, la crèche communale et le presbytère / la bibliothèque) qui, à eux seuls représentent plus de 4 millions d'euros**. Grâce à nos réserves financières, ceux-ci sont en partie autofinancés. Nous maximisons les subsides et nous sommes donc peu endettés et investissons ainsi dans notre patrimoine. Je vous dispenserai de la longue liste des travaux prévus et me limiterai aux principaux ou à ceux qui sont attendus :

- › Rénovation du barrage pour améliorer la gestion des crues, mais aussi transformation en une nouvelle passerelle permettant de rejoindre la boucle de la Semois et les promenades de la rive droite (côte d'Auclin, etc.) ;
- › Création d'un trottoir au Boulevard Vauban (120.000 €) ;
- › Travaux d'égouttage à Dohan (748.545 €) ;
- › Activation de l'appel européen INTERREG en vue de la création d'une voie lente entre la France et Vresse-sur-Semois, en passant par Corbion, Frahan et Rochehaut ;
- › Investissement pour remplacer les derniers raccordements d'eau en plomb : 160.000 € ;
- › Augmentation des moyens pour la construction de la nouvelle école à Mogimont sur base des soumissions reçues : + 130.000 € ;
- › Augmentation des moyens pour la création du parking derrière « La Cabane » : + 50.000 € ;
- › Hausse de 400.177 € des moyens pour nos voiries (dont les voiries agricoles) ;
- › Budget de 57.000 € pour la poursuite du remplacement des lampes d'éclairage public par du LED (afin de favoriser les économies d'énergie) ;
- › Activation de la rénovation des lavoirs de Poupehan et Mogimont ;
- › Activation des plaines de jeux dans nos quartiers et villages ;
- › Démolition de la « Maison Mousty » à Noirefontaine.

Pour information, sachez que notre budget ordinaire (= dépenses courantes) 2024 dépasse les 14 millions d'euros et notre budget extraordinaire (= investissements) dépasse les 9,5 millions d'euros.

Si tout ne verra pas le jour en 2024 (car dépendant en partie des subsides et des procédures administratives, parfois longues, pour les obtenir !), comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le travail qui manquera !





Alain HOUTHOOFT
Echevin des Travaux

Quelques infos utiles concernant notre réseau d'eau

Le saviez-vous ? Notre réseau de distribution est d'une très grande qualité !

En effet, on en a beaucoup parlé récemment, avec la tempête médiatique soulevée par le dossier de l'eau polluée aux PFAS.



Les PFAS, qu'est-ce que c'est ?

Les « *per et polyfluoroalkylés* », un assemblage de carbone et de fluor, sont des substances synthétiques, créées par l'homme à partir des années 1950. Ces substances rendent les produits résistants à l'eau, à l'huile, à la graisse, à la chaleur. Elles ont été utilisées, notamment, dans

les textiles (imperméabilisant), les produits ménagers (dégraissant), l'agroalimentaire (emballage plastique), la construction (isolant, peinture), la lutte contre les incendies, etc. Ces substances sont également appelées « *produit chimique éternel* », car le temps nécessaire à leur dégradation peut atteindre plusieurs dizaines d'années. Dans notre région, nous n'avons pas, fort heureusement, d'industries qui produisent ou utilisent ces substances en grande quantité.

La réglementation, en vigueur à partir de 2026, impose une concentration maximum de PFAS de 100ng (ng = 1 nanogramme = 1 milliardième de gramme) par litre d'eau.

Au niveau de l'eau de distribution de Bouillon, les analyses



réalisées fin novembre 2023 sur le territoire de la Commune montrent un excellent résultat de moins de 0,31/litre ! De manière globale, la qualité de l'eau distribuée à Bouillon est donc d'une très grande qualité, avec un taux de conformité de 97 %.



La Commune a donc bien fait de conserver son réseau communal en matière de distribution d'eau.

Partenariat Ville de Bouillon – Région wallonne : une belle opportunité pour le financement de notre égouttage

Nous vous en avons parlé dans un précédent Bulletin communal : la Ville de Bouillon a conclu il y a quelque temps avec la Région wallonne un partenariat. Cette collaboration ne remet évidemment en rien la totale autonomie de notre Commune en matière de gestion de son réseau de distribution d'eau.

Par contre, et c'était la raison principale de cette décision : celle-ci ouvrait des opportunités en matière de financement de notre égouttage et de la protection de nos captages. Le choix de la Ville de Bouillon était le bon, en témoignant les nombreux subsides obtenus depuis :

- › Intervention de la Région wallonne - SPGE pour la mise en œuvre des actions de protection des captages (Beaubru, PréHoc, Chaudelle-Thiodelle-PréCochette, Pré du Rez) : 80.970,50 € ;
- › Intervention pour les travaux d'égouttage rue du Moulin et rue du Petit (Bouillon) pour un montant de 192.126,88 € ;
- › Intervention pour les travaux d'égouttage au niveau du camping Hal-liru (Bouillon) pour un montant de 152.790,41 €
- › Intervention pour les travaux d'égouttage à Vivy pour un montant de 240.244,55 € ;
- › Intervention pour les travaux d'égouttage ruelle Lolette et rue des Abattis (Corbion) pour un montant de 156.004,60 € ;
- › Intervention pour les travaux d'égouttage rue le Routi (Rochehaut) pour un montant de 95.640 € ;
- › Intervention pour les travaux d'égouttage à Botassart pour un montant de 34.666,50 € et pour les travaux de collecteur pour un montant de 176.408,93 €, soit un montant total de 211.074,43 €.

Grâce à cette décision judicieuse, la Ville de Bouillon a ainsi engrangé plus d'1 million d'euros de subsides, tout en gardant totalement son autonomie de décision et de gestion en matière de réseau d'eau !



Bilan des inondations survenues en janvier 2024 sur le territoire de la Commune de Bouillon



Début de cette année, la Semois est sortie de son lit. Bien qu'impres-
sionnantes de prime abord, les inondations enregistrées n'ont pas
atteint le niveau exceptionnel de 1993, considéré comme «la crue
du siècle».

Quelques maisons de particuliers ont toutefois été inondées, ainsi que quelques commerces. Il appartiendra aux assurances d'intervenir en matière. La Ville de Bouillon a toutefois introduit, bien évidemment, un dossier en vue d'obtenir une reconnaissance comme calamité naturelle auprès de la Région wallonne.

MERCI A LA ZONE DE SECOURS...

Face à cette situation, la Zone de secours, outre le Commandant **Stéphane THIRY** et 2 officiers, a mobilisé 49 pompiers, venant des postes de Bastogne, Bertrix, Bouillon, Florenville, Libramont, Marche-en-Famenne, Neufchâteau, Paliseul et Saint-Hubert. La protection civile a également envoyé des renforts. En tout, plusieurs dizaines de DPI (= des pompes portables immergées) ont été mises à disposition.

... ET MERCI AU SERVICE COMMUNAL DES TRAVAUX !

Les inondations ayant eu lieu la 1^{ère} semaine de janvier, durant les vacances de Noël, nous tenions aussi à remercier chaleureusement les ouvriers de notre Service communal des travaux. Plusieurs d'entre eux, à notre appel, non pas hésité à revenir immédiatement de congé pour distribuer sacs de sable et moellons. Nous les remercions pour leur dévouement, leur sens du service public et l'aide ainsi apportée aux citoyens.

Quelques données :

- › Pendant les 3 jours de crue, l'équivalent de 5 ouvriers ainsi que notre Chef des travaux, **Stany WILMART**, sont intervenus sur place. Leurs tâches étaient d'aider les pompiers, d'évacuer les déchets dus aux inondations, de nettoyer les avaloirs et les grilles pour favoriser l'évacuation des eaux, la livraison et la mise en place de sacs de sable, le soutien et l'aide à la population, l'évacuation de personnes via le tractopelle de la Commune et leur transport jusqu'à leur domicile ;
- › Après la décrue, il a fallu reprendre et assurer le stockage des sacs de sable, puis procéder au nettoyage manuel des voiries afin de permettre ensuite le passage du camion-brosse ;
- › Enfin, durant près d'une semaine, de nouvelles interventions ont eu lieu pour évacuer les déchets et poursuivre le nettoyage des rues.



2024

Vœux communaux



In Memoriam – Mme Carine NEMRY

Le vendredi 26 janvier, en la salle de l'Archéoscope, s'est tenue la désormais traditionnelle cérémonie des vœux communaux, et ce, en présence de 150 personnes. **Benoît HALLEUX**, Directeur général du CPAS de Bouillon, a d'emblée, dans son discours, rendu hommage à Mme **Carine NEMRY**, récemment disparue : « Carine a travaillé pendant près de 20 ans au CPAS de Bouillon, que ce soit en tant qu'assistante sociale, rédactrice et employée du Service comptabilité. Elle était polyvalente et excellait dans les demandes de subsides et les dossiers ayant trait aux assurances (...). Durant les 4 dernières années et malgré l'épreuve qu'elle traversait, Carine a démontré une abnégation et un courage qui forcent le respect. Pour l'année nouvelle, je souhaite que

nous inspirions de Carine, de son esprit positif afin de faire face aux nombreux défis qui nous attendent.

*Car ce n'est un secret pour personne : les finances locales ne sont pas florissantes et les missions sont conséquentes. Pour le CPAS, c'est notamment dû au fait qu'il est le dernier filet de sécurité sociale, à travers différentes interventions, telles les RIS, les allocations de chauffage, les aides alimentaires, les médiations de dettes et bien d'autres choses encore. A côté du volet purement social, nous avons notre maison de repos et de soins « Les Bastions » dont les budgets et les comptes ne sont pas à l'équilibre de manière autonome (...). Vous ajoutez à cela notre service de repas à domicile, ainsi que notre Service d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA) et vous comprendrez qu'il y a de sacrés défis à relever ». Et **Benoît HALLEUX** de terminer son discours en remerciant toutes et tous pour leur engagement et leur investissement.*

Prenant à son tour la parole, le Bourgmestre, **Patrick ADAM**, a rappelé ses propos de l'année dernière : « à l'époque, j'avais énuméré la liste des dossiers que nous avons franchi ensemble : la crise des scolytes, la crise du Covid-19, la crise de la guerre en Ukraine, la crise des réfugiés, la crise énergétique, la crise inflationniste. Cette année, c'était sans compter sur mère Nature qui a rajouté à cette liste les inondations, la neige et des pluies verglaçantes. Là encore, nous avons affronté ensemble ces événements. Cela ressert les liens. Cette cérémonie des vœux en est le parfait exemple.

Collège et Conseil sont bien conscients de la plus-value professionnelle que vous nous apportez. L'expertise, le professionnalisme et le sens du service des agents dans nos pouvoirs locaux, de vous notamment, sont essentiels pour notre vie quotidienne. Sans vous, il n'y aurait pas grand-chose (...). Alors soyez fiers de votre fonction, de vos tâches que vous accomplissez, soyez fiers d'être dans la fonction publique. Car cela est, et restera, le sens profond notre engagement collectif : le citoyen et l'intérêt général ! Je vous souhaite donc une merveilleuse année 2024, faite de joies et toutes ces petites choses qui rendent une vie heureuse et emplie de bonheur ! ».

Avant le poursuivre la soirée, placée sous le signe de la convivialité, le Collège n'a pas manqué de fleurir et de mettre à l'honneur les membres du personnel pensionnés au cours de l'année...



**Le Collège et les 4 pensionnés mis à l'honneur : de gauche à droite : M. Claudy HUTIN (concierge), Mme Martine COLLETTE (CPAS), Mme Gisèle GELY (Archéoscope) et M Dany SERSON (pompier/ambulan-
cier)**



Vous êtes citoyen européen résidant en Belgique ?

Alors venez voter le 9 juin 2024 pour le Parlement européen !

Le dimanche 9 juin 2024, les membres du Parlement européen seront élus dans les 27 États membres de l'Union européenne. Si vous êtes un citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer en Belgique aux élections pour le Parlement européen et voter pour des candidats sur des listes belges. Dans cas, vous ne pourrez pas participer aux élections du Parlement européen dans votre pays d'origine.

La demande d'inscription sur la liste des électeurs de votre Commune doit s'effectuer au plus tard le 31 mars 2024.

QUI PEUT VOTER LE 9 JUIN 2024 ?

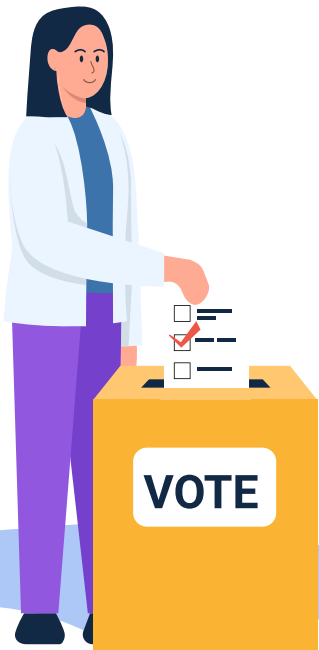
Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, vous devez réunir cinq conditions, à savoir :

1. Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne : pour pouvoir voter, vous devez être ressortissant de l'un des 27 États membres qui forment l'Union européenne, à la date de l'élection du Parlement européen. La condition de nationalité doit être remplie **au plus tard le 1^{er} avril 2024**, jour de l'arrêt des listes électorales ;
2. Avoir une résidence principale dans une commune belge : vous devez en outre **être inscrit au registre de la population** ou au registre des étrangers de votre Commune de résidence en Belgique. Cette condition doit être remplie **au plus tard le 1^{er} avril 2024** ;
3. Être âgé d'au moins 16 ans : pour pouvoir voter, vous devez être âgé d'au moins **16 ans** à la date de l'élection ;
4. Posséder le droit de vote : pour pouvoir voter, vous ne devez pas vous trouver dans un des cas d'exclusion ou de suspension des droits électoraux prévus par la loi belge. De plus, vous ne devez pas avoir été déchu de votre droit de vote dans votre État d'origine par l'effet d'une décision de justice individuelle ou d'une décision administrative.
5. Être inscrit sur la liste des électeurs (âge minimum pour l'inscription : 14 ans) : vous devez être inscrit sur la liste des électeurs de la commune de votre résidence principale. Vous complétez à cette fin le formulaire C/1 en ligne via : www.inscription.elections.fgov.be ou que vous pouvez obtenir auprès de la Commune (Service Population) de votre résidence principale. Il convient que **pour le 31 mars 2024 au plus tard** :
 - Soit vous introduisiez celui-ci en ligne via www.inscription.elections.fgov.be ;
 - Soit vous retirez le formulaire d'inscription à la Commune de Bouillon.

L'Administration communale examinera votre demande sur base des éléments que vous aurez indiqués sur ce formulaire. Si vous êtes agréé comme électeur par le Collège des Bourgmestre et Echevins, vous recevrez un courrier officiel de la Commune. Dès le moment où votre inscription sur la liste des électeurs aura été agréée, vous serez légalement tenu de vous rendre aux urnes le 9 juin 2024 (sauf pour les jeunes de moins de 18 ans), conformément à l'obligation de vote en Belgique. En outre, vous ne pourrez pas participer aux élections pour le Parlement européen dans votre pays d'origine.

Si, ultérieurement, vous souhaitez prendre part à nouveau aux élections pour le Parlement européen dans votre pays d'origine, ou pour une autre raison, vous pourrez solliciter le retrait de votre inscription auprès de la Commune où vous avez établi votre résidence principale. Cette demande ne pourra cependant pas être introduite entre le 1^{er} avril 2024 et la date de l'élection.

Si vous avez déjà introduit une demande d'inscription sur la liste des électeurs pour les élections européennes dans le passé (pour les élections européennes en 2014 ou 2019 par exemple) et que vous avez été agréé comme électeur à l'époque, vous ne devez plus introduire de nouvelle demande. Votre inscription sur la liste des électeurs est conservée et reste valable pour toutes les élections européennes à venir.





Des services communaux à votre écoute

Notre Administration communale se veut proche des citoyens. N'hésitez donc jamais à nous contacter pour toute demande de renseignement ou l'obtention d'un rendez-vous en nos bureaux.

Patrick ADAM, Bourgmestre :
0496 27 76 27

Sébastien PIRLOT, Directeur général f.f. :
061 280 316 (*sauf le vendredi*)

Olivier JACQUEMIN, Directeur financier f.f. :
0472 93 24 46

SERVICE POPULATION

Sarah DELEU : 061 280 312

Charlotte PARIZEL : 061 280 313

Sabine ARNOULD : 061 280 314

SERVICE COMPTABILITÉ

Florence LENOIR : 061 280 320

Julianne SAINT : 061 280 320

Dimitri MOULART : 061 280 323

Virginie BOURGEOIS : 061 280 324

SERVICE TRAVAUX

Cathy POCHE : 061 280 334

Arnaud MATHIEU : 061 280 325

GSM Fontainier : 0479 82 22 64

CONTRÔLEUR DES TRAVAUX

Stany WILMART : 061 280 325

AGENT CONSTATEUR

(INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES)

Bastien TOUSSAINT : 061 280 317

SERVICE SECRÉTARIAT

Magali VANDEKERKOVE : 061 280 329

Isabelle MEUNIER : 061 280 330

SERVICE URBANISME

Isabelle MORENO : 061 280 326

Angélique DELSAUT : 061 280 328

Magali ARNOULD : 061 280 311

SERVICE PATRIMOINE

Isabelle MEUNIER : 061 280 330

SERVICE CADASTRE

Anaïs VERLY : 061 280 311

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Danaé HOUGHARD : 061 280 322

SERVICE ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE

Mélanie TASSIN : 061 280 317

SERVICE ENSEIGNEMENT

Anouchka VONER : 061 280 335

SERVICE ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Anouchka VONER : 061 280 335

SERVICE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Anne EVRARD : 061 21 94 46

SERVICE LOGEMENT

Sébastien VILAIN : 061 280 336

SERVICE ENERGIE

Sébastien VILAIN : 061 280 317

SERVICE « PLAN DE COHÉSION SOCIALE » (PCS)

Valériane WATY : 061 280 315

(uniquement lundi, mercredi et 1 vendredi sur 2)

SERVICE TOURISME - CHASSES - PCDR

Isabelle GROSVARLET : 061 280 337

EDUCATEUR DE RUE

Eric LECLERCQ : 061 280 315

(uniquement mardi matin et jeudi matin)

HEURES D'OUVERTURES DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi : 8h – 12h / l'après-midi sur rendez-vous

Mardi : 8h – 12h / l'après-midi sur rendez-vous

Mercredi : 8h – 12h et 13h – 16h

Jeudi : 8h – 12h / l'après-midi sur rendez-vous

Vendredi : 8h – 12h / l'après-midi sur rendez-vous

Les demandes de rendez-vous s'effectuent en appelant le 061/280 313



Julie MAQUA
Echevine

L'Asbl « La Source », une cascade de ressources...



Qui sommes-nous vraiment ?

Reconnue depuis 1992 en tant qu'ASBL, nous menons nos missions d'insertion sociale, culturelle et professionnelle d'un public fragilisé ainsi que la création de services à la population à travers nos différents agréments.

QUELS SONT NOS AGRÉMENTS ?

Depuis 2008, nous assurons un **Service d'Insertion Sociale « SIS »**, qui se veut être un tremplin vers votre projet de vie. Il s'agit d'un espace convivial et chaleureux, un lieu riche de rencontres où des activités de groupe ainsi qu'un accompagnement psychosocial individuel sont proposés dans le but de développer la confiance en soi, l'estime de soi et de rompre l'isolement. Des activités de groupe sont organisées tout au long de l'année. En outre, depuis le début de cette année, nous proposons un module « **PHARE** » qui inclut des ateliers tels que l'expression artistique, communication, la vie en groupe, le relooking, le self défense, etc. Ce service « SIS » accueille les personnes de 18 à 67 ans, les lundis, mardis et jeudis. Comment s'inscrire ou obtenir plus d'informations ? Prenez rendez-vous avec notre équipe au 061/46.86.88 ou sis@lasource.be.

« La Source » c'est aussi un **CISP (Centre d'Insertion SocioProfessionnelle)** qui assure la formation de demandeurs d'emploi. Nous recourons à une pédagogie spécifique pour permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences générales et techniques, tout en bénéficiant d'un accompagnement psychosocial. Deux filières de formation sont organisées :

1° Filière « Je crée mon avenir » – orientation professionnelle

Nous accompagnons un public demandeur d'emploi pour définir ou concrétiser son projet professionnel. Grâce à une formation de 4 ou 6 mois (35hrs/semaine), vous pourrez bénéficier d'ateliers qui travaillent la confiance en soi, améliorent la communication, définissent votre projet professionnel via des stages ou encore vous permettent d'obtenir votre permis de conduire théorique !

Notre prochaine formation débute en mars !

2° Filière « Bureau/TIC » – formation de base

Cette formation de 6 mois vous donne la possibilité de vous initier ou de vous perfectionner dans des programmes tels que Word, Excel, Powerpoint, Internet, gestion d'une boîte mail, outlook, etc. Des stages, en lien avec la filière, sont organisés pendant la formation. Si vous souhaitez ajouter le permis de conduire théorique dans votre cv, nous vous aiderons à l'obtenir !

Dans le module « *Digistart* », vous serez initié aux bases du numérique (clavier, souris, utilisation d'internet, sécurité du Web, mails, etc.) dans une formation de courte durée (max 80 heures) à destination des demandeurs d'emploi.



« La Source » propose également un service d'aide-ménagère à domicile agréé dans le cadre des titres – services.

Ce service comprend : le nettoyage de l'habitation et des vitres ; le repassage à domicile ; les courses ménagères ; la préparation des repas.

Vous en avez marre du repassage et vous souhaitez profiter de votre temps libre ? Déposez votre manne au sein de notre centrale de repassage située à Noirefontaine. Votre linge sera repassé par une professionnelle dans les meilleurs délais.

VOS AVANTAGES :

Un service de proximité ; un service professionnel pour 10 €/heure (déduction fiscale de 10 %) tout compris (assurances, frais de dossier, déplacements, etc.) ; un suivi assuré par notre responsable avec une visite à domicile au préalable ; nos aides ménagères sont formées régulièrement

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter **Yannick DE BROEK** au 061/46.86.88





UN EPN, C'EST QUOI ?

Vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous ne disposez pas de connection internet ? Venez nous rencontrer dans notre EPN !

C'est un cyber espace convivial, où vous pouvez venir utiliser l'ordinateur et consulter Internet en accès libre. L'accès à Internet est entièrement gratuit. Les photocopies et impressions sont payantes. Des petits modules de formations sont également proposés (Word, Excel, Powerpoint, montage photos, retouches photos, etc.). Nous proposons aussi de l'aide pour la réalisation de votre CV et lettre de motivation.

Un EPN, c'est pour qui ?

Notre EPN accueille tous les publics : les enfants (pour les recherches scolaires, etc.) ; les ados et les adultes (recherches d'emploi, renseignements sur Internet, etc.) ; les étudiants dans le cadre de Formations à Distance ; les seniors (découverte de l'ordinateur, création boîte mail, etc.).

Horaire :

Notre EPN est ouvert du lundi au mercredi, de préférence sur rendez-vous (061/46.86.88).

NOUVEAU !!! : « Les ateliers numériques des Seniors »

Dans le cadre d'un appel à projets initié par les Ministres **Christie MORREALE** et **Willy BORSUS** pour la mise en œuvre du « Plan d'Inclusion Numérique de tous les Wallons », notre ASBL proposera dès le printemps 2024 différents ateliers destinés à un public des seniors. Vous souhaitez vous initier à la bureautique ? Découvrir ou utiliser votre smartphone ou tablette ? Créer, gérer votre adresse mail ? Utiliser les applications de paiements en ligne (payconiq, etc.) ? Faire un virement en ligne ? Accéder à l'application mutuelle ? Vérifier votre consommation d'énergie ? Adapter vos acomptes ? Utiliser Itsme ? Pouvoir faire des visites virtuelles de musées, bibliothèque ? Être sensibilisé aux mails frauduleux ? Ou d'autres choses ? Tout au long de l'année et par petits groupes, notre formateur répondra à vos besoins/attentes.

3 séances d'information, organisées en collaboration avec le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) de la Ville de Bouillon, vous permettront de répondre à vos questions et vos attentes :

- Le 14 mars à 14h à la salle des Sépulcrines, quai des Saulx, 14 à 6830 Bouillon
- Le 20 mars à 14h à l'ASBL « La Source », rue du Brutz 3 à 6830 Bouillon
- Le 27 mars à 14h à l'ASBL « La Source », rue du Brutz 3 à 6830 Bouillon

Pour inscription à l'une de nos séances d'infos : **Laurent BOURDON**, 061/46.86.88



NOUVEAU !!! : « Les ateliers pour mieux aider à mieux gérer internet au quotidien pour les parents de jeunes et d'ados »

Dans le cadre d'une collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Ville de Bouillon, une série d'ateliers à destination des parents pour les aider à gérer les nouveaux défis éducatifs liés à internet. Combien de temps peuvent-ils passer sur le net ? Peuvent-ils surfer seuls ? Sont-ils assez grands pour avoir un smartphone ? Quels sont les risques et les dérives ?

Utilisation des réseaux sociaux, cyberharcèlement, sexualité en ligne, protection de la vie privée...

Plus d'infos prochainement sur les dates et les thématiques abordées, via le site de l'EPN ou le Facebook du PCS :



Formation en orientation professionnelle

4 modules - 4 mois - 4 j/semaine - Début 11 mars 2024

Je Booste Mon Avenir

4 modules pour concrétiser votre projet professionnel :

- Module bureautique
- Module mobilité + permis B théorique
- Module projet professionnel
- Module remise à niveau soutenue en français

+ Mise en situation professionnelle via des stages en entreprises

Infos pratiques :

Début de la formation : **Lundi 11 mars 2024**

Contrat Forem de 4 mois - 4 jours par semaine

2€ brut/heure + intervention frais de garderie et déplacements

Attestation de fin de formation

Contrat + Avantages **forem**



ASBL La Source
Centre de formation

Rue du Brutz 3
6830 BOUILLON
www.lasource.be
061/46 86 88



Centre agréé par la Région Wallonne sous le n° CISP-100



« Repair Café » : c'est reparti !

REPAIR CAFÉ

JE TER ? PAS QUESTION !
RÉPARONS ENSEMBLE

LE REPAIR CAFÉ DE
BOUILLON FAIT SON GRAND
RETOUR! RETROUVEZ-NOUS
TOUS LES 2^{ÈME} DIMANCHE
DU MOIS DE 9H à 12H

NOS ATELIERS DE RÉPARATION

Vous avez des appareils électroménagers en panne? Des vêtements à reprendre? Du matériel informatique qui a des problèmes de logiciels? Du petit mobilier à réparer? Ou vous voulez simplement voir comment se passe un Repair Café?

À route du Christ 24, 6830 Bouillon (200 m au dessus de l'Auberge de Jeunesse)

Une question ou l'envie de contribuer au projet?

CONTACTEZ-NOUS :

green.bouillon@lesaubergesdejeunesse.be ou au 061/46 81 37

REPAIR CAFE

www.repaircafe.org/fr

www.repairtogether.be



Ce dimanche 12 novembre a eu lieu l'inauguration du nouveau « Repair Café » de Bouillon.

Ce dernier, qui peinait à se relancer depuis la pandémie de Covid-19, a enfin pu reprendre des couleurs grâce à la collaboration de l'ASBL « Repair Together », du Parc naturel de l'Ardenne méridionale, de l'ACRF, du Plan de cohésion sociale, de l'Auberge de jeunesse de Bouillon et surtout à la présence des bénévoles, réparateurs ou organisateurs, trésoriers et accueillants qui se mobilisent chaque 2^{ème} dimanche du mois pour vous proposer de l'aide ou une réparation autour d'une tasse de café.

C'est dans des locaux mis à dispositions par l'Auberge de jeunesse, 200 mètres au-dessus de cette dernière à la Route du Christ, 24 à Bouillon que chacun peut se présenter avec son(ses) objet à réparer, son petit électro ou des travaux de couture. L'équipe est également en recherche d'autres bénévoles réparateurs (vélo, informatique, etc.) ou juste pour un coup de main ou une rencontre.

Suivez-nous sur <https://repairtogether.be/group/repair-cafe-bouillon/> ou retrouvez les dates des prochains ateliers sur l'Appli de la Ville de Bouillon ou sur Facebook ! Nos futurs rendez-vous : les 10 mars, 14 avril, 12 mai et 9 juin.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter (mail) green.bouillon@lesaubergesdejeunesse.be ou (tél.) le 061/46 81 37.



Aurélié POCHET
Echevine

Salles communales à votre disposition : actualisation !

Comme vous le savez certainement, 12 salles (communales) de village sont à votre disposition pour différents types d'activités : des mariages, communions, fêtes de familles et autres festivités diverses. Vous trouverez ci-dessous la liste actualisée de celles-ci et des différents responsables...

BELLEVAUX

La Brienne (Route de Brienne, 12 à 6834 BELLEVAUX)

Avec 1 salle (pièce en L), des toilettes, 1 cuisine équipée (gazinière, lave-vaisselle, chambre froide), 1 réserve, 1 bar et des tables (8 x 6 places et 16 x 4 places), elle permet l'accueil de 110 personnes assises. Location possible tous les jours (sauf le mardi). Réservations : **Charline NICOLAS** (0491 86 51 86 ; e-mail : charlinenicolas1@hotmail.be).

BOUILLON

Les Sépulcrines (Quai des Saulx, 14 à 6830 BOUILLON)

Avec sa grande salle, sa cuisine et 1 WC PMR, elle peut accueillir 200 personnes assises. Elle possède 1 cuisine équipée, 1 four, 1 lave-vaisselle et 1 frigo. Elle peut être louée tous les jours. Responsable des réservations : **Fabrice DECHAMPS**, 061 46 83 03 ou 0496 49 49 04 ; e-mail : info@archeoscopebouillon.be.

CORBION

L'Asile (Rue des Abattis, 40A à 6838 CORBION)

Avec 1 cuisine (petite surface avec 2 fours, 1 micro-ondes, 2 tables de cuisson, 1 lave-vaisselle, 1 frigo, de la vaisselle et des casseroles), 1 salle (20 tables/80 chaises), 1 petit bar, 1 réserve et 2 WC, elle offre une capacité d'accueil de 80 personnes. Location possible tous les jours (sauf le mercredi après-midi). Réservations : **Logan MAQUA**, 0471 94 01 00 ; e-mail : lescreationsdelogan@gmail.com.

CURFOZ

La Vy Scole (Rue de la Biche-tour, 41 à 6832 CURFOZ)

Avec 1 grande salle, 1 cuisine équipée, 1 lave-vaisselle, 1 frigo, des casseroles, des plats et de la vaisselle, des WC, 25 tables et 100 chaises, elle peut accueillir 100 personnes. Elle peut être louée tous les jours. Réservations : **Anne-Marie NOEL**, 061 46 75 46 ou 0499 41 22 77 ; e-mail : polidornoel@gmail.com.

DOHAN

Ma Bohême (Dohant-Haut, 19 à 6836 DOHAN)

Avec 3 salles, 2 WC, 1 cuisine semi-équipée (avec vaisselle, dont des verres, des couverts et des assiettes), elle permet d'accueillir 90 personnes assises, et ce, tous les jours. Réservations : **Murielle HAGUINET**, 0477 49 89 95 ; e-mail : muriellehaguinet@yahoo.fr.

LES HAYONS

Le Hultai (Rue de la Semois 48 à 6830 LES HAYONS)

Avec 1 salle et 1 cuisine complète (avec vaisselle), elle offre une capacité d'accueil de 60 personnes assises. Louable tous les jours. Réservations : **Jean-Claude MOSBEUX**, 0472 52 57 37 ou comitedesthocas@gmail.com.

MOGIMONT

Le Cerf (Rue de l'Espérance, 19 à 6833 MOGIMONT)

Avec 1 salle, 1 cuisine (avec vaisselle complète), 2 WC (+ urinoirs), des tables et des chaises, elle peut accueillir 100 personnes assises. En semaine, elle

est occupée par l'école et est donc uniquement disponible durant les vacances scolaires et les week-ends. Réservations : **Marianne ALBERT**, 0494 84 14 39 ; e-mail : marianne0908@hotmail.com.

NOIREFONTAINE

La Caïlire (Rue de la Gare, 22 à 6831 NOIREFONTAINE)

Avec 1 grande salle, 1 cuisine (sans matériel), 1 lave-vaisselle et 1 WC, elle permet d'accueillir 220 personnes assises. Location possible tous les jours (sauf le mercredi). Responsables des réservations : **Axel DISPA**, 0470 62 28 93 ; e-mail : dispa.axelle@hotmail.com.

POUPEHAN

Le Boudriot (Rue de la Rochette, 3 à 6830 POUPEHAN)

Avec sa salle avec bar, sa véranda et sa cuisine équipée (avec matériel de cuisine et lave-vaisselle), elle peut accueillir 110 personnes assises, et ce, tous les jours (sauf le mercredi). Réservations : **Nelly DENIS**, 061 51 27 17 ; e-mail : danloydenis@hotmail.fr.

UCIMONT

Les Oulines (Rue du Château-le-Duc, 42 à 6833 UCIMONT)

Avec 1 grande salle avec bar, 1 cuisine équipée (avec four, 6 becs de gaz, 1 chambre froide, 1 congélateur et 1 lave-vaisselle) et 1 WC PMR, elle offre une capacité d'accueil pour 120 personnes assises. Réservations : **Mireille MANANT** (061 23 20 05 ou 0474 55 23 63 ; e-mail : mireillemanant@hotmail.fr).

ROCHEHAUT

Salle du Petit Bois (Route de la Spèche, 4 à 6830 ROCHEHAUT)

Avec 1 grande salle (avec étage ouvert), 1 cuisine équipée (avec plaques de gaz, four, lave-vaisselle, congélateur et vaisselle), elle peut accueillir 120 personnes assises, et ce, tous les jours. Réservations : **Géraldine LEROY** (0478 77 03 55) et **Elise POCHET** (0456 23 75 54 ; e-mail : pochet.elise@gmail.com).

VIVY

Le Rond Pommier (Rue des Batis, 10 à 6833 VIVY)

Avec 1 salle de 50m2 avec bar et 1 salle de 20m2, 1 cuisine équipée (avec cuisinière à gaz, lave-vaisselle, matériel de cuisson et service) et 1 WC, elle permet d'accueillir 50 personnes assises. Réservations : **Delphine TOPIN**, 0476 24 34 66 ; e-mail : delphinetopin@hotmail.com.





Frank ISTANCE
Echevin de l'Environnement

Le projet LIFE « Connexions », actif dans la Commune de Bouillon

« Prairie fleurie »
Photo : Xavier JANSSENS



Un projet européen LIFE « *Connexions* », porté par « *Natagora* » et mené en collaboration avec la Région wallonne, est actuellement en cours de réalisation en Wallonie. Son objectif : à partir de terrains abandonnés, recréer des prairies maigres de fauche et des pelouses pâturées riches en biodiversité. Les projets LIFE sont cofinancés par la Commission européenne pour protéger l'environnement et freiner l'érosion de la biodiversité à travers l'Europe.

Depuis son démarrage en 2021, de nombreuses actions concrètes ont déjà été mises en place, notamment sur le territoire de la Ville de Bouillon. Notre Commune a notamment signé une convention de mise à disposition de terrains communaux pour la création de nouvelles réserves naturelles sur 22 hectares. Grâce à cette collaboration, de nombreux sites ont pu bénéficier d'une restauration écologique et se verront octroyer un statut fort de protection en devenant des réserves naturelles domaniales. C'est le cas par exemple des Prés Lamquin. Cette ancienne lande pâturée, à l'abandon depuis plusieurs décennies a été restaurée cet automne en vue d'étendre les pelouses acides existantes qui abritent une grande diversité biologique.

Dans les zones dégradées du site, des coupes de résineux, des travaux de débroussaillage et de gyrobroyage ont eu lieu en vue de permettre aux diverses espèces de la faune et de la flore présentes sur le site de s'y maintenir et de s'y développer. Une clôture a également été placée, afin de mettre en place un pâturage extensif qui permettra de maintenir le milieu ouvert.

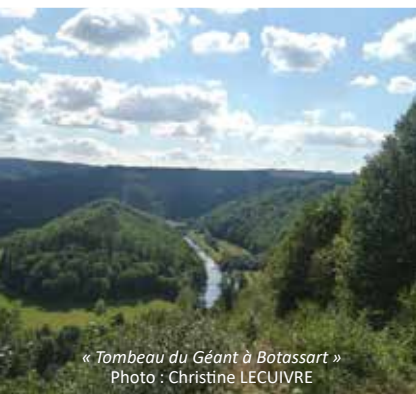
Dans les prairies bordant le célèbre « *Tombeau du Géant* », le LIFE « *Connexions* » a mis en œuvre un semi d'espèces caractéristiques provenant de la région, après mise à nu partielle du sol favorisant la germination des graines. L'objectif étant de retrouver une flore typique des prairies mésophiles. La flore qui se sera installée d'ici quelques années attirera à son tour toute une série d'insectes et autres espèces associées, donnant place à un habitat riche en biodiversité qu'il vous sera possible de découvrir sur les sentiers longeant les prairies ou, en prenant un peu de hauteur, depuis le fameux point de vue de Botassart.

En plus des terrains publics mis à disposition, le projet LIFE « *Connexions* » possède un objectif d'acquisition de terrains. Ceux-ci bénéficieront également de restaurations écologiques et deviendront soit des réserves naturelles agréées, gérées par l'association « *Natagora* », soit des réserves naturelles domaniales gérées par le DNF.

Ainsi, la réserve naturelle de la vallée des Aleines a vu sa superficie augmenter, et des travaux ont lieu pour reconstituer des prairies maigres de fauche en lieu et place d'une plantation de résineux le long du ruisseau. À Poupehan, au lieu-dit des prés de Laiwé, c'est une ancienne aire de camping qui s'est vue transformée en prairie humide où, bientôt, orchidées et papillons reprendront leur place.

Fort de la collaboration avec les différents acteurs locaux (Commune, agriculteurs, propriétaires privés...), le LIFE « *Connexions* » va pouvoir se poursuivre et bien d'autres actions verront encore le jour d'ici la fin du projet, prévue pour 2027.

Plus d'information sur notre site internet : <https://www.life-connexions.eu/>



« Tombeau du Géant à Botassart »
Photo : Christine LECUIVRE



Photo : Thibaut GORET



Photo : Xavier JANSSENS



« Damier de la sanguisorbe (Brenthis ino) »
Photo : Damien SEVRIN

APPEL AUX AGRICULTEURS DE LA COMMUNE DE BOUILLON :

La gestion de la majorité des terrains restaurés, situés en Natura 2000 et sous statut de réserve naturelle, fera l'objet de partenariats avec les agriculteurs locaux pour être fauchés ou pâturés par du bétail rustique (ovin ou bovin). **Un appel à candidature pour la gestion de parcelles sera envoyé aux agriculteurs qui le souhaitent.** Intéressé(e) ? Merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : **Sarah WAUTELET**, Traverse des Muses 1, 5000 Namur ou sarah.wautelet@natagora.be. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le 0493/65 57 73.

Les journées Wallonnes de l'eau

du 16 mars au 31 mars 2024

Commune de Bouillon

Visite de la réserve naturelle de «la Platinerie»
à Bouillon et de son hôte : le castor

DIMANCHE 17 mars, à 14H, à l'intention des familles



Cette visite guidée à travers et à la découverte de la réserve naturelle de la « Platinerie » à Bouillon et sur les traces du castor. Cette animation permettra aux enfants et aux familles de découvrir ce rongeur hors du commun et d'observer son habitat, son barrage, ses traces, ... Interventions d'un agent du DNF.

Inscriptions : jusqu'au 15 mars, en contactant Mélanie TASSIN - 061/280.317 ecoconseiller@bouillon.be OU la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon - 061/465.211

Lieu de rendez-vous : Entrée de la réserve naturelle de la Platinerie, rue de Germauchamps à Bouillon

Itinéraire conseillé : Passer sous le viaduc à Bouillon. Possibilité de se garer sous le viaduc. Suivre le fléchage « Journées wallonnes de l'EAU ».

A la découverte de la «Maison du Pêcheur»,
des poissons et de la flore de nos rivières

SAMEDI 23 mars, de 9H à 16H, à l'intention des familles



Venez visiter la « Maison du Pêcheur » à Bouillon et découvrir les poissons et la flore de nos rivières à travers divers outils didactiques.

Lieu de rendez-vous : A la Maison du Pêcheur, Ruelle des Bains, N°5 à Bouillon. Garez-vous le long du Boulevard de France.

Inscriptions et renseignements : M. LEROY – 0473/710.129.

Les écoles auront également la possibilité de découvrir avec les fontainiers communaux d'où vient notre eau de distribution, à travers la visite du captage communal de Vivy ainsi que la réserve naturelle de la Platinerie.

Le frelon asiatique : un danger pour l'environnement !

On parle beaucoup de cette espèce invasive (= se propageant rapidement !) et qui n'est pas originaire de notre région. Vous trouverez ci-dessous quelques réponses à de nombreuses questions se posant à ce sujet !

Que faire, si vous détectez la présence d'individus ou d'un nid ?

Toute observation (de nids ou d'individus) est utile, d'une part pour permettre de repérer et de neutraliser rapidement les nids (si possible avant la dispersion des jeunes fondatrices) et pour suivre l'invasion et la cartographier. Actuellement, le plus important est de DÉTECTER sa présence.

Si vous détectez un frelon asiatique ou un nid :

- Ne le détruisez pas vous-même, cette intervention est dangereuse pour vous et pour votre voisinage ! Prenez des photos, localisez-le et signalez au plus vite sa présence via [le formulaire en ligne](#) du Service Public de Wallonie (SPW) dédié au signalement des espèces envahissantes. L'identification doit être confirmée par une photo numérique.
> <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes>
- Veuillez prendre contact avec le référent formé et agréé par la Région wallonne pour la destruction des nids (au printemps 2024) : M. Yonel WAUTIER – 0499/62.38.31.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?



Il est un peu plus petit que le frelon européen, mais plus gros et plus trapu qu'une guêpe ordinaire. Le frelon asiatique est reconnaissable à son thorax très sombre, très noir et à ses pattes de couleur jaune.

Est-il dangereux ?

On le dit peu agressif envers l'homme mais il est tout de même déconseillé de s'y frotter de trop près. Le frelon asiatique défend durement son nid. Si vous vous en approchez, vous risquez de voir plusieurs centaines de frelons s'en prendre à vous.

Le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les abeilles !

S'il s'attaque à divers insectes, dont les guêpes, les papillons, les chenilles, ou même les araignées, il est surtout un vrai danger pour nos ruches dont il décime les populations en les capturant directement à l'entrée de la ruche et en ne leur laissant ainsi aucune chance de survie. Bien que la Ville de Bouillon ne soit pas compétente en la matière, elle garde un œil attentif de la présence ce redoutable insecte !

10^{ème} édition du Grand Nettoyage : Inscrivez-vous !



La 10^{ème} édition du **Grand Nettoyage**
se tiendra les **21, 22, 23 et 24 mars prochains !**

À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable : l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers défis !

Cette fois encore, les citoyens, les clubs sportifs, les associations et les entreprises sont invités à participer à ce grand nettoyage de printemps, dans le respect de certaines mesures de précaution. La Commune de Bouillon s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie. Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement.

Rendez-vous dès le **12 février 2024** sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au **13 mars**. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. **Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.**



Pour les personnes ayant participé à une l'édition 2022-2023 et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée est mise en place.

Bientôt des îlots de tri pour les plaines de jeux et lors d'événements ! Votre Administration communale de Bouillon agit pour la propreté publique et la gestion des déchets !

Bonne nouvelle ! Notre candidature rentrée dans le cadre de l'appel à projets « *Tri des déchets d'emballages ménagers générés out-of-home 2023* » a été retenue. 25.000 € seront concrètement dédiés à mise en place du tri des PMC dans les plaines de jeux et lors d'événements touristiques par l'achat d'îlots de tri.

Si une poubelle « *fraction résiduelle* » est généralement déjà présente dans les plaines des jeux, il s'agit souvent d'une poubelle publique « *tout venant* » et il n'y a pas encore de poubelle bleue PMC à ses côtés. Les plaines de jeux sont pourtant des lieux où des déchets PMC peuvent se retrouver en quantité (ex : emballages de collations, bouteilles en plastique, cannettes, ...).

Les îlots de tri « *fraction résiduelle* » et « *PMC* » se généralisent dans les lieux de passage touristique tels que les aires d'autoroute, les villages de vacances, les événements... Ainsi, il est nécessaire de prévoir le matériel de tri également dans les plaines de jeux et lieux de loisirs ainsi que lors d'événements sur le territoire communal. Une sensibilisation spécifique au niveau de ces lieux est proposée via le présent projet.



Le fauchage tardif : mode d'emploi !



Ou comment développer la vie sauvage le long des routes communales...

En Wallonie, depuis 1995, une opération de gestion écologique des bords de routes est pilotée par le Département de la Nature et des Forêts (DNF). Cette opération a pour objectif de permettre le développement de la vie sauvage sur les talus et accotements du réseau routier. Pour ce faire, **la technique du fauchage tardif** a été privilégiée. Utilisée en dehors des endroits prioritaires (tels que les carrefours) pour la sécurité des usagers de la route, elle **consiste à pratiquer un seul fauchage annuel après la période de reproduction des espèces, soit généralement après le 1^{er} septembre**. Grâce à ce fauchage tardif, la flore des bords de routes dispose du temps nécessaire pour fleurir et produire les graines indispensables à sa pérennité.

Les espèces appartenant à la flore de Wallonie sont nombreuses sur les bords de routes. Qu'elles soient communes, rares ou en voie de raréfaction, elles appartiennent généralement à des associations végétales typiques des prairies peu fertilisées et riches en fleurs. Les inventaires botaniques réalisés sur les bords de routes ont révélé la présence de **plus de 850 espèces** (soit 50 % des espèces végétales naturellement présentes en Wallonie), parmi lesquelles des espèces protégées ou menacées. Ces espèces se répartissent en fonction de facteurs écologiques tels que la nature du sol, le relief, le climat régional, le microclimat, etc.

Parmi les espèces les plus caractéristiques, citons : la grande marguerite, la centaurée des prés, la knautie des champs, les campanules, la mauve musquée, plusieurs espèces de géranium, l'origan, le thym serpolet, etc. Elles rendent les bords de routes plus fleuris du printemps à la fin de l'été.

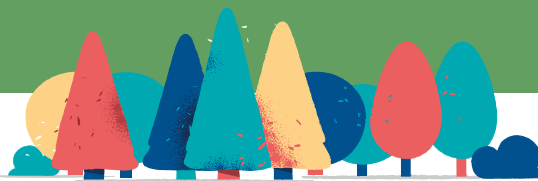
Parmi ces plantes, beaucoup sont réputées mellifères (= permettant la production du miel) et leur abondance est également souvent fonction de la richesse du sol en éléments nutritifs. Paradoxalement, l'abondance augmente lorsque les sols contiennent moins d'éléments nutritifs. Aussi, la technique du fauchage tardif peut être améliorée par le ramassage du produit de la fauche, de manière à diminuer la fertilité du sol.

Ce fauchage profite également aux espèces animales qui trouvent sur les talus et accotements du réseau routier, leur nourriture et un abri varié. Il **permet d'étendre l'habitat de plusieurs espèces**, notamment dans les plaines agricoles. Ce projet renforce le maillage écologique d'un territoire et contribue à la constitution de zones temporaires de refuges durant les périodes de travaux agricoles (par exemple les moissons et les fenaisons).

Un bon nombre d'espèces animales rencontrées sur les bords de routes en fauchage tardif sont insectivores et pollinisatrices de nos cultures. Elles sont source d'espoir car elles sont considérées comme de bons auxiliaires en terre de culture. Ceci est tout bénéfique pour les agriculteurs, les arboriculteurs mais également pour les apiculteurs.

Actuellement, 235 communes wallonnes participent à cette opération. Elles ont permis la création d'un réseau écologique constitué de plus de 16.000 km de bords de routes, ce qui représente une superficie d'environ 3.600 ha. **La Ville de Bouillon participe activement à cette opération, en apportant à l'édification de ce réseau écologique, quelque 132 km de bords de routes, soit plus de 27 hectares d'espace public communal, devenant des prairies fleuries.**





Nos ouvriers des promenades au travail...



Rénovation des banquettes et des tablettes de la « Ramonette » à Bouillon



La rénovation de l'abri barbecue de la « Noue de l'Ai » à Frahan



Rénovation de l'abri-barbecue de la « Germaoise » à Corbion

PROMENADES : Rénovation des équipements touristiques en cours

En prévision des beaux jours, le staff du service Travaux et Environnement, et plus particulièrement les « *ouvriers des promenades* », s'attèlent depuis plusieurs mois à la rénovation du mobilier touristique placé sur les promenades balisées ou les sites naturels. Notre patrimoine naturel et réseau de promenades est « *bichonné* » par notre jeune et dynamique équipe, comme vous pouvez le voir en images.

Rappelons qu'une équipe de 3 ouvriers se chargent du balisage, de l'entretien et de certains aménagements de nos promenades officielles balisées. Ils s'occupent également de l'entretien des voiries forestières (avec leurs collègues du Service communal des travaux), des aménagements « *nature* », des plantations et du balisage de nouvelles promenades conçues par la Ville de Bouillon en étroite collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon et – au cas par cas – avec certains partenaires locaux. Citons, par exemple, la « *Promenade des légendes* » (en cours de balisage) initiée par l'ISM de Corbion, la « *Promenade des Poilus* » (balisée) avec l'ASBL « *La Source* », ou encore – en préparation – la promenade « *Sur les pas de Verlaine* » à Corbion, avec le groupement citoyen et le SI de Corbion.

Sachez enfin que nous mettons tout en œuvre pour vous proposer un réseau de promenades balisées (pédestres, équestres et cyclo-VTT) de qualité. Grâce au retour de terrain des « *marraines* » et « *parrains* » des promenades, les interventions des ouvriers sont planifiées. Vous aussi, chers citoyens-promeneurs, vous pouvez contribuer à améliorer ces promenades en nous signalant via l'Appli mobile vos observations !

Onglet (via l'application mobile de Bouillon) : « *Signaler un problème* » / « *Signalez un incident dans l'espace nature* ». Vous pouvez aussi contacter notre Service environnement par mail : ecoconseiller@bouillon.be.



FORMATION POUR LES CITOYENS : LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

Depuis 2 ans, certains citoyens de Bouillon ont pu profiter de l'achat groupé d'arbres fruitiers, et ce, dans le cadre du PCDNature. Pour favoriser le développement de votre verger, il est important de savoir comment l'entretenir.

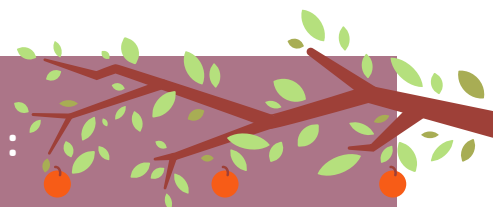
C'est pourquoi le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, en collaboration avec l'ASBL « *Diversifruits* » et la Ville de Bouillon, vous propose une formation pour apprendre à **tailler vos arbres fruitiers**. Cet atelier alliant théorie (en salle) et pratique (sur le terrain) est gratuit et destiné aux citoyens de la Commune de Bouillon !

La formation aura lieu :

- À Vivy (Bouillon) : le 14 mars 2024, l'après-midi.

L'heure et le lieu de rendez-vous vous seront confirmés lors de la validation de l'inscription.

Informations et inscriptions (places limitées) : marie.weisse@ardenne-meridionale.be.



PETIT RAPPEL :

OBLIGATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DU CANIVEAU

Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire le nettoyage et le désherbage – sans produits herbicides – afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des filets d'eau.

Merci d'y être attentif !



Harmonie « *L'Union Bouillonnaise* » : une histoire écrite depuis près de 80 ans... voire bien plus encore !

« *L'Union Bouillonnaise* » a été créée en 1945 et résulte de la réunion de la « *Philharmonie Bouillonnaise* » et de la « *Fanfare Royale Bouillonnaise* ». En 1947, elle obtient le titre d'Harmonie communale. Au cours d'une période très florissante où l'effectif atteint presque la centaine d'exécutants, elle est classée en concours dans la plus haute division belge, et enregistre même des émissions pour la radio-télévision belge francophone.

« *L'Union Bouillonnaise* » recrute toujours !

Après des jours plus difficiles, l'harmonie est aujourd'hui composée d'une trentaine de musiciens de 7 à 70 ans. Les bois (flûtes, clarinettes, saxos), les cuivres (trompettes, trombones, tubas et euphoniums) ainsi que notre guitare basse et nos percussions se partagent le travail dans un répertoire varié. Si vous aussi, vous jouez d'un instrument ou si avez simplement envie de faire de la musique, vous êtes le bienvenu ! Les répétitions se déroulent en alternance un di-

manche matin sur deux (de 10h à 12h) et un vendredi soir sur deux (de 20h à 22h).

N'hésitez pas à contacter l'harmonie pour plus d'infos !

Annie CLEBANT tire sa révérence...

Après 35 années passées au sein du Comité, dont plus de 25 à la Présidence, **Annie CLEBANT** a décidé de passer la main. Elle était de chaque sortie ! Et c'est devant l'harmonie, sans son instrument fétiche, la clarinette, que les Bouillonnais la voyait défiler. Après une vie à oeuvrer dans l'ombre pour notre orchestre, l'occasion nous est donc donnée de la remercier pour ses bons et loyaux services. De tout coeur, le Comité comme les musiciens lui souhaitent une retraite bien méritée !

Un vent nouveau !

Succédant à **Frédéric WANLIN**, qui dirigea l'harmonie pendant près de 15 ans, 2023 a vu l'arrivée d'un nouveau Directeur musical, Bouillonnais de surcroît, en la personne de **Christophe TOUS-**

SAINT. Le nouveau chef propose un programme dynamique, éclectique et populaire, qui plaît au plus grand nombre. En effet, le répertoire est composé de musiques de films très connus, de grands airs de la musique classique ou contemporaine, ainsi que quelques pièces écrites spécifiquement pour orchestres d'harmonie. Un deuxième programme parallèle est en cours d'élaboration avec des arrangements de tubes jazz, pop, rock voire hard-rock, et ce, en vue de s'adapter à des sorties plus populaires telles que la fête à Bouillon, la fête de la Chasse, le 21 juillet, etc.

L'agenda

« *L'Union Bouillonnaise* » sera de sortie, comme chaque année, lors de la fête à Bouillon, début juillet : le samedi sur la fête et le lundi, en fin de journée, à la Maison de retraite pour un concert dédié à nos aînés.

Les « *Musicales* » de Bouillon, elles, se dérouleront le week-end du 17 et 18 août dans une version

légèrement remaniée. Le samedi verra, comme l'an dernier, se succéder des groupes de reprises tels que le « *Chevy Sax* » ou les « *SixTouffailles* », qui avaient mis une ambiance folle lors de la dernière édition. La soirée sera agrémentée par le traditionnel feu d'artifice tiré du Château et organisé par le Syndicat d'Initiative. Le dimanche devrait quant à lui être dédié à une rencontre d'orchestres d'harmonie. Au programme : musiques de films et arrangements de grands airs populaires, etc.

Fin d'année, l'harmonie sera présente, comme à son habitude, lors des Commémorations du 11 novembre ainsi qu'à la traditionnelle fête de la Saint-Eloi, début décembre. Elle organisera également son habituel Concert de Noël à l'Archéoscope, toujours en décembre. Pour plus d'infos, vous pouvez la suivre sur sa page Facebook « *Harmonie L'Union Bouillonnaise* » ou par mail via : harmonielunionbouillonnaise@gmail.com.

LA HALLE DU « BOUILLON BLANC » (SENSEN RUTH) : PROGRAMMATION MARS – JUIN 2024

C'est dans un cadre exceptionnel que la « *Halle du Bouillon Blanc* », située à Sensenruth, accueille différents événements, tels que des concerts et des spectacles. Les réservations se font au 061 21 40 93 ou par mail (bouillon.skynet.be) en précisant le nom, prénom, téléphone ainsi que le nombre de participants. Les prix pour les entrées : 15€ pour les adultes, 10€ pour les étudiants et 5€ pour les moins de 12 ans. N'hésitez pas à vous y rendre, pour passer un excellent moment !

Les prochaines dates de programmation :

- Le Vent du Nord (groupe Kebecoïsis) : **le 16 mars** ;
- The Thousand Sails : **le 30 mars** ;
- Tamala : **le 20 avril** ;
- Yule : **le 11 mai** ;
- TuckerZimmerman : **le 25 mai** ;
- Claude Semal : **le 8 juin**.



Le Vent du Nord (groupe Kebecoïsis)



The Thousand Sails



Yule



Alain ALBERT
Président du CPAS



Benoît HALLEUX
Directeur général du CPAS

Le service de médiation de dettes du CPAS de Bouillon

DETTE

Qu'est-ce que la médiation de dettes ?

- Vous n'arrivez pas à établir votre budget ?
- Vous rencontrez des difficultés financières en fin de mois, vous n'arrivez plus à faire face à vos crédits et vous jonglez sans cesse avec vos cartes de banque ?
- Vous êtes dépassé(e) par vos factures et les courriers d'huissiers de justice ?
- Vous ne comprenez pas votre décompte annuel ou votre facture mensuelle d'énergie ?
- Vous rencontrez des difficultés pour payer votre facture de gaz, d'électricité et/ou d'eau ?
- Vous avez peut-être droit à une allocation de chauffage ?

Consultez-nous et avec votre collaboration, nous vous aiderons à rechercher des solutions à vos difficultés :

- Élaboration d'un budget viable ;
- Négociation de plans de paiement avec vos créanciers ;
- Dans certains cas, élaboration d'un dossier de demande de règlement collectif de dettes.

Qu'est-ce que la gestion budgétaire ?

- Vous rencontrez des difficultés à boucler votre budget, à vous fixer des priorités ?
- Vous ne parvenez pas à faire vos paiements seuls et à les anticiper ?

Notre service de gestion budgétaire peut vous accompagner et gérer votre budget en ouvrant un compte bancaire (compte de gestion) géré par une assistante sociale au nom du bénéficiaire.

Avant d'ouvrir un compte de gestion, il faut établir le budget mensuel/annuel, que nous allons élaborer ensemble :

- Les rentrées : salaire, RIS, pension, mutuelle, etc.
- Et toutes les dépenses qui seront payées par ordres permanents.

Chaque semaine ou chaque mois, l'Assistant(e) social(e) vous remet l'argent nécessaire à vos dépenses courantes.

En principe, la gestion budgétaire est une aide temporaire, le temps que le bénéficiaire reprenne petit à petit le contrôle et la gestion entière de son budget.

Comment obtenir notre aide ?

En nous téléphonant ou en nous envoyant un mail pour prendre un rendez-vous. Il suffit de contacter **Mélodie SCHMITZ**, tel : 061 / 46.74.33 ; mail : mediationdedettes.cpas@bouillon.be

NOTRE SERVICE EST TOTALEMENT GRATUIT

Depuis 2004, les CPAS bénéficient de **subsidés régionaux pour initier des plans d'action préventive en matière d'énergie (PAPE)**. L'objectif de ces plans est d'accompagner les ménages en difficulté afin d'améliorer leur gestion énergétique en vue de mieux maîtriser leur consommation et réduire leur facture d'énergie.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Au niveau du CPAS de Bouillon, un partenariat a été initié avec le GAS (Groupe d'Action Surendettement) en province de Luxembourg (Martelange). De manière générale, les Assistants sociaux

du CPAS sollicitent le GAS lorsqu'ils rencontrent des ménages faisant face à des difficultés dans leur gestion/ consommation énergétique (exemples : consommations élevées en matière d'eau/électricité/chauffage, problèmes d'isolation dans le logement, etc.) Un suivi individuel est alors assuré : suite à une visite d'une personne du GAS à domi-

cile pour analyser la situation et les problèmes rencontrés, un rapport est établi afin de trouver ensemble des solutions pour diminuer le montant des factures.

Pour tous renseignements complémentaires, il vous suffit de contacter le CPAS de Bouillon (**061/46.74.33**, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).

LE PLAN D'ACTION PRÉVENTIVE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE (PAPE)

Pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.

Chaque geste compte
ÉCONOMISER L'ÉNERGIE





Le Service des repas à domicile

Grâce aux cuisines de notre Maison de repos et de Soins « *Les Bastions* », notre CPAS fournit chaque année plusieurs milliers de repas.

A quel tarif ? Pour les résidents des « *Bastions* », c'est compris dans le prix d'hébergement ; pour le personnel, c'est 5 € ; pour les repas à domicile (tous les jours y compris le week-end), c'est 9 € ; pour les personnes extérieures à l'établissement et qui viennent au restaurant, c'est 9 € du lundi au samedi et 12 € le dimanche.

Ce service est assuré pour tous les citoyens de la Commune de Bouillon. Afin de garantir une sécurité alimentaire optimale, vos repas sont livrés froids et peuvent être réchauffés (au micro-ondes ou dans une casserole). La livraison s'effectue du lundi au samedi entre 8h30 et 13h30. Les repas du dimanche sont livrés le samedi. Comme indiqué ci-dessus, le prix est de 9 €/repas (semaine et week-end).

Chaque vendredi, vous recevez les menus de la quinzaine suivante. Il est à noter que nous tenons compte de vos desideratas : régimes particuliers, viande coupée, pas de crustacés, pas de riz, etc.

Intéressé(e) ? Il vous suffit de passer commander et de réserver par téléphone. La ligne téléphonique unique 0478 / 04 31 74 est disponible du lundi au vendredi (jours ouvrables) de 8h00 à 16h00.

Des difficultés avec vos factures d'eau ?

FAITES APPEL AU FONDS SOCIAL DE L'EAU (FSE) !

De plus en plus de personnes rencontrent des difficultés à payer leur facture d'eau. Pour cela, il existe le Fonds Social de l'Eau (FSE). C'est un mécanisme financier reposant sur la participation des distributeurs d'eau, des CPAS et de la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau). Le FSE permet d'intervenir pour tout ou partie du paiement de ladite facture. Conditions : il ne faut pas nécessairement être bénéficiaire du CPAS et il ne faut pas non plus être obligatoirement propriétaire. La demande doit concerner votre résidence principale et pour un usage de l'eau exclusivement domestique. C'est le CPAS de Bouillon qui déterminera l'état de besoin. Pour ce faire, le ménage en difficulté doit adresser une demande au CPAS qui, après une enquête sociale, activera (ou non) le droit de tirage pour prendre partiellement ou complètement la facture en charge.

Pour réaliser cette enquête et vérifier les conditions d'octroi, il sera demandé la preuve des revenus et des dépenses du ménage, les plans de paiements éventuels aux créanciers et l'index réel du compteur d'eau (dûment rentré à la Commune).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le CPAS de Bouillon (061/46.74.33, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).



Le Fonds SocioCultuel (FSC) et la lutte contre la pauvreté infantile

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile, qui s'est hissée au rang de priorité pendant l'année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'État accorde depuis 2010 un subside à l'attention spécifique des enfants qui sont dans l'impossibilité de participer pleinement à la vie sociale. Il est, en effet, important d'investir en leur faveur de manière à briser le cercle vicieux de la pauvreté.

Toute demande d'aide qui entre de la cadre du FSC et de la pauvreté infantile doit être introduite auprès d'un/une assistante sociale du CPAS de Bouillon. Elle fait ensuite l'objet d'une enquête sociale (analyse de la situation, de l'état de besoin, du budget du ménage), qui débouchera alors sur une décision (octroi ou refus).

En cas d'octroi, le CPAS peut intervenir dans différentes activités : camps de vacances, plaines de jeux, frais de crèches et garderies d'enfant, achat d'un vélo, abonnements pour les transports en commun, frais scolaires (y compris l'achat d'un PC ou d'une tablette, les excursions, la cantine, l'achat de livres demandés par l'école, etc.).

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de s'adresser au CPAS de Bouillon (061/46.74.33, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).

CE N'EST PAS PARCE QU'ON NE
LA VOIT PAS QUE LA PAUVRETÉ
N'EXISTE PAS.

EN BELGIQUE, UN ENFANT SUR CINQ
EST TOUCHÉ PAR LA PAUVRETÉ.



Croix-Rouge : don de sang – Dates des prochaines collectes

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Parce que celui-ci sauve des vies. Les femmes souffrant de complications pendant la grossesse et l'accouchement, les enfants atteints d'une anémie sévère, les victimes d'accidents et les patients ayant subi une intervention chirurgicale ou atteints d'un cancer ont besoin de sang.

Les besoins sont constants et l'approvisionnement doit être régulier car le sang ne peut être stocké que pendant un temps limité avant d'être utilisé. Suffisamment de personnes en bonne santé doivent donner régulièrement pour que du sang soit toujours disponible au moment et à l'endroit où on en a besoin.

Le sang est le don le plus précieux que l'on puisse faire à autrui : le don de la vie ! La décision de donner son sang peut sauver une vie, voire plusieurs si le sang est fractionné en ses divers composants – globules rouges, plaquettes et plasma – qui peuvent être utilisés séparément pour traiter des patients atteints de certaines maladies.

La Croix-Rouge de Bouillon vous rappelle dès lors les dates prévues pour les prochaines collectes, **en la salle de gym de l'Ecole communale de Bouillon, rue des Bastions 6, de 15h00 à 19h30, les jeudis 30 mai, 5 septembre et 28 novembre**. Bloquez votre agenda !



HORAIRE CONSULTATION BOUILLON

CONSULTATION POUR ENFANTS AVEC MÉDECIN SUR RENDEZ-VOUS

1^{er} et 3^{ème} mardis 13h15 à 14h45

2^{ème} et 4^{ème} mardis 16h à 19h

4^{ème} vendredi 16h à 18h

ACTIVITÉS COLLECTIVES :

massage bébé, éveil musical, bosses et bobos,
activités prénatales, les petites histoires ,...



PERSONNE DE CONTACT :

HARDY Christine
Partenaire Enfants-Parents ONE
0492 15 30 78

LIEU :

Boulevard Vauban, 4
6830 BOUILLON



S.R. - Société d'Enfance - 1000 Bruxelles

ONE.be

POSE DE PANNEAUX ACOUSTIQUES DANS LA SALLE DU TENNIS DE TABLE

Afin de permettre au Club de Tennis de Table de Bouillon de jouer dans des conditions optimales et de diminuer les nuisances sonores rencontrées dans la salle de l'Ange gardien, la Ville de Bouillon a marqué son accord pour la pose de 50 panneaux acoustiques. Ceux-ci sont désormais opérationnels !

Descriptif des travaux réalisés :

- 50 panneaux acoustiques
- Coût : 9.801,00 €
- Date des travaux : les lundi 22 et mardi 23 janvier 2024
- Réalisation : l'entreprise de menuiserie Joé JACOB

